

Débat sur l'avenir de la COCOF : les réactions des députés sont partagés

<http://plus.lesoir.be/archive/d-20180425-3LVZGQ?referer=%2Farchives%2Frecherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3Djulie%2520de%2520Groote>

La nouvelle sortie médiatique de la présidente de la Commission communautaire française de Bruxelles Julie de Grootte (cdH) au sujet de l'ouverture d'un débat sur l'avenir de l'institution francophone bruxelloise a suscité jeudi des réactions partagées auprès de députés d'autres groupes politiques francophones de la capitale.

Dans un entretien accordé mercredi à la page digitale du "Soir", Mme de Grootte a plaidé pour l'ouverture de ce débat, d'ici la fin de la législature, comme elle l'avait fait à l'occasion de la dernière édition de la Fête de la Communauté française.

La Cocof a certes été amenée à déclencher quatre procédures en conflit d'intérêt contre des mesures prises à l'échelon fédéral, mais c'est à défaut d'un autre mécanisme plus efficace, a-t-elle notamment dit.

Tant qu'à faire de réfléchir à celui-ci, il y a lieu, selon elle de penser à l'avenir de l'institution francophone bruxelloise.

Son propos a été plutôt bien accueilli chez Ecolo (opposition). Le député Alain Maron a rappelé à ce sujet que la suppression de toutes les commissions communautaires bruxelloises figurait dans le programme d'Ecolo depuis 2014 et qu'à titre transitoire, les Verts francophones proposaient un basculement d'un maximum de matières sociales et de la santé, de la Cocof vers la Commission Communautaire Commune.

Se disant pour sa part ouvert au débat sur l'avenir de la CoCof, le député libéral Gaëtan Goidsenhoven a jugé "déplacé, de la part de la présidente de l'Assemblée de la Commission communautaire française, de faire des déclarations à l'emporte-pièce en fin de législature, sans assumer son bilan en termes de fonctionnement de l'institution".

Selon le chef de l'opposition MR, la Cocof peut encore avoir un impact important pour les francophones de Bruxelles. Mais la majorité PS-DéFI-cdH ne lui en a pas donné les moyens, a-t-il dit.

Emmanuel De Bock (DéFI) a jugé "incroyable qu'une présidente d'une institution appelle à la disparition de celle-ci alors qu'elle s'en est accommodée pendant quatre ans, en la représentant".

Le député de la formation amarante s'est par ailleurs demandé qui d'autre que la Cocof pourrait exercer à Bruxelles les matières décrétales transférées à la Cocof par la Communauté Française.

“Supprimer des institutions comme la Cocof d’un coup de baguette magique ouvre la porte à la révision du cadre général, et donc aux velléités de certains de faire disparaître les communes bruxelloises”, a-t-il ajouté.

“Nous ne sommes jamais fermés à une discussion visant à simplifier les institutions bruxelloises. Mais il faut agir avec prudence et se souvenir que si celles-ci sont complexes ce n’est pas sans raison”, a commenté pour sa part Caroline Désir (PS).

Belga